

Biodiversité et gestion des milieux associés

Paul Tourneur : Chef de projet Environnement à l'Office National des Forêts (ONF)

Pierre Lafon : Chargé de mission botaniste phytosociologue au Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)

Depuis la création des réserves gérées par l'ONF sur la chaîne des lacs médocains, le gestionnaire s'est posé la question de l'état écologique de référence vers lequel faire tendre les habitats en cours de restauration.

Cette démarche mise en œuvre entre 2009 et 2012 a permis de mettre en place un outil de suivi des communautés végétales. Grâce à une analyse comparée avec des relevés des 70 (Vanden Bergen), un état historique de référence a pu être ciblé. Plusieurs méthodes de restauration ont été testées afin de déterminer la plus pertinente (brulage dirigé, broyage avec export, sans export, pâturage) pour aujourd'hui s'orienter vers un programme d'entretien par écopastoralisme, en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine.

Les premiers résultats sont encourageants les richesses spécifiques des communautés végétales sont proches de celles des années 70. Ces indicateurs, à l'échelle de l'habitat, ne permettent pas d'avoir une vision globale à l'échelle de la mosaïque. C'est pourquoi l'ONF a souhaité faire appel au CBNSA pour réaliser entre 2017 et 2018 une étude typologique et fonctionnelle des végétations et des habitats naturels et semi-naturels de la Réserve Naturelle Nationale des dunes et marais d'Hourtin et des Réserves Biologiques Dirigées de Virevieille, Vignotte et Batejin.

L'objectif de ce travail est d'appréhender la diversité des végétations qui composent le site afin de permettre au gestionnaire de faire un bilan de la gestion passée et éventuellement l'adapter pour favoriser certaines végétations en fonction notamment de leur enjeu de conservation.

Ce travail vient compléter un programme d'amélioration des connaissances sur les végétations des étangs arrière-littoraux d'Aquitaine mené en 2017 et 2018 qui permettra aux gestionnaires de ces milieux de disposer d'éléments de reconnaissance et de patrimonialité pour orienter la gestion sur des bases plus fines.

Un réseau de suivi des végétations des berges des étangs arrière-littoraux est également mis en place depuis 2012 sur la plupart des grands étangs dans le cadre de la politique régionale Natura 2000 pour l'évaluation des habitats d'intérêt communautaire. Il permettra d'observer l'évolution globale de ces habitats sur le long terme.